



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 Novembre 2006

Adhérents actifs (ayant payé leur cotisation 2006): 80

Présents : 20

Membres du Conseil d'administration : 8 présents

Pouvoirs : 18

Le quorum (1/4 des adhérents) est atteint : 46 personnes présentes ou représentées.

1. Assemblée générale extraordinaire

Les articles 2 et 3 des statuts sont modifiés comme suit :

Article 2 : DENOMINATION ET OBJET

Elle prend pour dénomination : « **RANCE – ENVIRONNEMENT** »

Elle a pour objet : la défense et la protection de la nature, de l'environnement, des sites, **des zones humides**, de la qualité de l'eau, de la faune et de la flore, et ce, sur l'ensemble du bassin versant de la Rance **fluviale et maritime**.

Article 3 : MOYENS

L'association recueille toutes les informations et tous les documents nécessaires à ses objectifs.

Elle constitue des groupes de travail, groupes ouverts à chaque adhérent et pouvant éventuellement se renforcer de spécialistes appelés comme techniciens – conseils.

Elle peut déléguer un ou plusieurs représentants dans les instances publiques ou para publiques traitant de la gestion du patrimoine naturel, singulièrement : LA RANCE- petits cours d'eau – **zones humides** – sources – puits – arbres – chemins – sites en voie de dégradation – zones urbanisées ou en voie d'urbanisation, etc ...

Elle travaille en concertation et en coordination avec d'autres associations. Elle peut adhérer à toute fédération ou confédération de son choix.

Elle est indépendante de tout parti politique.

Cette nouvelle rédaction n'apporte aucun changement au fonctionnement de l'association.

Aucune question n'est posée.

La modification est adoptée à l'unanimité.

2. Assemblée générale ordinaire

2-1 rapport annuel

Trois temps forts cette année :

- La **conférence de Nicolas Hulot** à Pleurtuit le 13 mai.
Grand succès : 700 participants dans la salle, plus une centaine de personnes restées à la porte, n'ayant pas pu entrer pour des raisons de sécurité.
- Notre participation à la journée : **Portes ouvertes des associations** à Dinan les 9 et 10 septembre. Résultat satisfaisant. Nous pensons renouveler l'expérience l'année prochaine.
- Lancement en partenariat avec la FAUR d'une « **réflexion collective** » **sur l'avenir de la Rance** intitulée : Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance de Dinan à Saint-Malo.
Ce lancement a eu lieu en présence d'une trentaine d'associations et de 60 personnes le 14 septembre à Pleudihen.
Le contrat de baie étant terminé depuis décembre 2005, sans avoir répondu à l'espoir qu'il avait donné de maîtriser l'envasement de la Rance, cette réflexion a pour objectif de faire

émerger une vision du paysage de la Rance sur laquelle les élus et l'administration pourront s'appuyer pour relancer un programme de maîtrise de l'évolution de la Rance. Elle est conduite selon une méthode participative, par Henri Thébaud connu pour avoir animé une réflexion sur le « devenir des casernes de Dinan » et avoir participé à l'élaboration de la « chartre de développement du Pays de Dinan ». A la date de l'assemblée générale, depuis le 14 septembre, trois premiers groupes de réflexion (de 10 à 14 personnes) se sont réunis. L'objectif est de faire participer au minimum une centaine de personnes, reflétant des centres d'intérêts diversifiés. Pour cette opération, nous avons sollicité avec la FAUR le soutien et une subvention de la FONDATION DE FRANCE dans le cadre de son Mécénat Environnement : « Ensemble pour gérer le territoire ».

Au titre des activités permanentes de l'association, citons :

- notre participation aux : Conseil d'Administration et Assemblée Générale de C.O.E.U.R
- notre participation aux : Conseil d'Administration et Assemblée Générale de F.A.U.R
- le suivi d'enquêtes publiques :
cette année, nous avons participé à 4 enquêtes :
 - déchetterie de Conillé à St-Helen
 - Modification du PLU de Pleudihen (village du cheval à la Touche Porée)
 - Extension des Pêcheries Océanes à Miniac-Morvan
 - Extension d'une porcherie à Plesder avec plan d'épandage sur St-Pierre de Plesguen
- la publication en février et en juin de la « feuille » de notre association : « *Au fil de la Rance* »
- notre adhésion à « Eau et Rivières de Bretagne »
- notre adhésion à « Cohérence »
- nos relations avec les associations voisines de défense de l'environnement.

Citons encore :

- notre participation à une réunion de concertation pour le franchissement du barrage (naval et routier)
- notre participation à un groupe de travail organisé par C.O.E.U.R, avec la participation d'EDF, sur la remontée du niveau des marées en Rance
- notre participation au forum de concertation lancé par le Conseil Régional pour élaborer une chartre des espaces côtiers bretons.

2-2 rapport financier

Solde à fin 2005 :	1265,11 €	
Recettes :	1046,50 €	Dépenses : 1468,46 €
Nouveau solde :	843,15 €	

2-3 réévaluation du montant de la cotisation

Compte-tenu de l'augmentation des dépenses, nous proposons d'augmenter les cotisations des adhérents :

Cotisation individuelle :	10 Euros
Cotisation familiale :	15 Euros

Un vote à main levée a lieu sur les points 2-1, 2-2, 2-3.

Le quitus est voté à l'unanimité.

2-4 élection des membres du conseil d'administration

Nicolas Macq, étant parti en stage pour un an en Corrèze, quitte le conseil d'administration
Nicole Bougeard et François Deshayes, arrivés en fin de mandat, représentent leur candidature.
Ils sont réélus à l'unanimité.

Deux nouveaux candidats se présentent :

Maurice Etienne
Béatrice Guillou

Ils sont élus à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de 10 membres.
